

**L'accessibilité aux soins de santé à La Sarre  
doit être une priorité pour le CISSSAT**

**La Sarre, le 14 octobre 2021** — La suspension à long terme du programme Jocoœur annoncée hier par le Centre intégré de Santé et services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT) est la goutte qui fait déborder le vase pour le maire de La Sarre, M. Yves Dubé, qui dénonce cette décision et les coupures annoncées pour le Centre hospitalier de La Sarre. Il exige la mise en place rapide de solutions efficaces et durables.

La MRC d'Abitibi-Ouest, autrefois citée en exemple pour la saine gestion des services en santé et ses programmes novateurs, n'est plus que l'ombre d'elle-même avec les récentes interventions imposées par le CISSSAT, dont le centre décisionnel est désormais régional.

Déjà malmené par une pénurie de 42 % des effectifs en santé, soit plus du double des autres MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, ainsi que des années de coupures de services, le Centre hospitalier pourra à peine répondre aux besoins en soins de proximité avec le plan de contingence qu'entend mettre en place le CISSSAT dès demain.

« La réduction, voire même l'abolition de tous les lits, comme en pédiatrie, met en péril la MRC la plus fragilisée et vulnérable de l'Abitibi-Témiscamingue\*. C'est inacceptable ! La Ville de La Sarre s'est toujours battue pour préserver son modèle de services de santé de proximité. Nous exigeons des solutions à court terme afin de redonner à la MRC sa voix au chapitre dans la gestion de nos soins de santé », fait savoir M. Yves Dubé, maire de la Ville de La Sarre, reconduit dans ses fonctions par acclamation le 7 octobre.

Membre actif du comité de vigilance, le maire de La Sarre assure que des solutions existent. Convaincu que de nouveaux aménagements sont possibles pour réduire l'impact des fermetures de lits, il souhaite que la direction du CISSSAT rencontre la MRC d'Abitibi-Ouest pour explorer les différentes avenues.

« Il est temps que les besoins du milieu soient pris en considération et que des solutions adaptées soient mises en place pour assurer la pérennité de nos soins de santé. La formation d'un comité local de recrutement multidisciplinaire, la nomination d'un gestionnaire dédié à la gestion des horaires : plusieurs avenues sont possibles et nous sommes convaincus de la pertinence de les mettre en place rapidement », précise M. Dubé.

\* [https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/partage/PORTRAIT-SANTE-TERRITOIRE/Portrait\\_sante\\_Abitibi-Ouest.pdf](https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/partage/PORTRAIT-SANTE-TERRITOIRE/Portrait_sante_Abitibi-Ouest.pdf)

**Source et contact média :**

Annick Dostaler  
Agente de communication et projet à la Ville de La Sarre  
819 333-2282 poste 234  
[adostaler@ville.lasarre.qc.ca](mailto:adostaler@ville.lasarre.qc.ca) | [ville.lasarre.qc.ca](http://ville.lasarre.qc.ca)